

Arrêté du 19 mars 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'Instance de Paris 3ème arrondissement
NOR : JUSB1208567A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 16 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision du garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, en date du 19 mars 2012 ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Délia ORABE, greffière du 2ème grade au tribunal d'instance de Paris 14ème arrondissement, déléguée par décision du garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés en date du 19 mars 2012, est, nommée en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Paris 3ème arrondissement jusqu'au 1er juin 2012.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 19 mars 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK